



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or

Division des élèves

Division des élèves et de l'action éducative

Affaire suivie par :

Line Esteve

Tél : 03 45 62 75 56

Mél : elae21.educ1@ac-dijon.fr

2 G rue Général Delaborde

BP 81 921

21019 Dijon cedex

Dijon, le 5 septembre 2024

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves des
écoles maternelles et élémentaires

Madame, Monsieur,

Le vendredi 11 octobre ou le samedi 12 octobre prochains se tiendront les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école.

Votre mobilisation à cette élection est importante car elle vous permet de participer à la vie et au fonctionnement de l'école de votre enfant.

Les représentants que vous élirez siégeront au conseil d'école qui :

- vote le règlement intérieur de l'école ;
- adopte le projet d'école ;
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école : actions pédagogiques et éducatives, restauration scolaire, activités périscolaires, sécurité des enfants, organisation du temps scolaire.

Le rôle des parents dans la scolarité de leur enfant est indispensable pour contribuer à sa réussite et la participation du plus grand nombre de parents aux élections des représentants des parents d'élèves est essentielle au bon fonctionnement de l'école. Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale

David MULLER